



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/07/2020

Présents : Mr ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, Mr BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, Mr GIRAUD Marc, Mme GROSS Françoise, Mme MICAND Frédérique, Mr PAQUIER Gérald, Mr SIBILLE Jean-Jacques

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de mairie : Marion BURGARD

Frédérique MICAND ayant prévenu de son retard donne son pouvoir à Françoise GROSS jusqu'à son arrivée.

Absent : Mr BROGLI Sébastien (pouvoir Gérald PAQUIER)

Katia ARCAINA a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 3 juillet 2020
- 2) Commissions communales
- 3) Commissions intercommunales et syndicats
- 4) PCS
- 5) Linky
- 6) Pesticides

Informations - questions diverses :

- 7) Intergénération Action
- 8) Croq'N roll
- 9) Camping
- 10) TIG
- 11) Convention de prestation de service (APSAL)
- 12) Date du prochain conseil

1- Approbation du compte rendu du 03/07/2020

Madame le Maire précise qu'exceptionnellement le compte rendu n'a pas été joint à la convocation. Elle débute la séance par la lecture du document.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 juillet 2020 a été adopté.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal est signé par l'ensemble des conseillers municipaux.



2- Délibération : Commissions communales

Représentations de la commune	Acteurs		Remarques
	Titulaires	Suppléants	
Correspondant défense	B.Alberelli	M. Giraud	
Commission Appels d'Offre	K.Arcaina, B. Alberelli, F. Gross	M. Baveux, S. Brogli, D Bret	
Asso. des communes forestières	B Alberelli	M Giraud	
Syndicat Serpaton (TV)	K.Arcaina	F.Micand	
TE 38 (ex SEDI - électricité)	J-J.Sibille	D. Bret	
C.C.A.S	C.Cholat(présidente), K.Arcaina, M. Giraud, M. Baveux, F Gross	4 habitants : Josette Micand, Claude Ville, Marie Donnat, Sandrine Reinke	
Commission communale des impôts directs	24 noms d'habitants sont proposés pour participer à cette commission. 12 personnes seront retenues par les impôts		
Comité de rivières Drac Isérois (ex Sigreda)	B.Alberelli	C. Cholat	
PNRVercors	D.Bret	Marc Giraud	
Risques technologiques	M. Baveux	D. Bret	
Centre de Secours (pompiers)	F.Micand	K. Arcaina	
Deneigement	F.Gross	G. Paquier	

Après lecture des noms des acteurs siégeant aux différentes commissions communales, des ajustements sont apportés :

- Commission Communale des Impôts Directs, finalisation de la sélection des habitants proposés en pièce jointe – annexe 1
- déneigement, ajout du suppléant.

Arrivée de Frédérique MICAND à 19 h 00.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

3- Commissions intercommunales et syndicats

Madame le Maire rappelle que la Communauté de Commune du Trièves a siégé le 10 juillet 2020 et procédé à l'élection de ses nouveaux membres.

Marianne BAVEUX est élue titulaire au sein du SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère).

Après lecture des noms des acteurs siégeant aux différentes commissions intercommunales et syndicats les derniers suppléants sont désignés.

Commissions de la Communauté de Communes	Acteurs		Remarques
	Titulaires	Suppléants	
Economie	D. Bret	C. Cholat	
Agriculture - Alimentation- Forêt	D. Bret	B. Alberelli	+ Comité agriculteurs St Martin
Aménagement Espace (e. verts, logements, paysage)	C. Cholat	D.Bret, K.Arcaina	
Vie scolaire	F.Gross	C. Cholat	
Enfance Jeunesse et Famille	S.Brogli	F.Gross	
Culture et Patrimoine	JJ Sibille	F.Gross	
Tourisme	D. Bret	F.Micand	
Sentiers	F.Micand	F.Gross	
Déchets	D. Bret	M. Baveux	
Finances	C. Cholat	K. Arcaina	
Eau potable	D. Bret	B.Alberelli	
RGPD	C. Cholat		
GEMAPI	B. Alberelli	M. Baveux	

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0



Tâches et projets communaux	Acteurs		Remarques
	Titulaires	Suppléants	
- Gestion Salle des fêtes	F. Gross, G. Paquier, M. Baveux		
- Site internet	J-J Sibille, C.Cholat, M.Baveux		
- P'tit tambour	J-J Sibille, D. Bret, C.Cholat		
Forêts communales (coupes, plan ONF...)	M.Giraud, B.Alberelli		
- ENS	D.Bret		
Eau, assainissement	G.Paquier, B.Alberelli		

Tâches et projets communaux

Non soumis au vote.

Des discussions s'engagent sur :

- la gestion des coupes forestières par l'ONF,
- les photos publiées sur le site internet,
- la procédure de relecture du petit tambour : les membres du conseil municipal décident que l'épreuve leur sera transmise par voie électronique pour relecture et validation avant publication et transmission à la population.
- la gestion de l'ENS.

Madame le Maire précise que cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer.

4- PCS

Madame le Maire rappelle le rôle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et des différentes cellules qui le composent.

Les conseillers municipaux se positionnent sur les différentes cellules.

La nécessité d'effectuer des exercices dans le cadre du PCS est soulevée.

Madame le Maire ayant rendez-vous pour une prise de contact avec la gendarmerie la semaine prochaine posera la question à ce moment-là.

PCS en annexe 2

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5- Linky

Madame le Maire rappelle d'une part, l'historique de la délibération qui a été prise par la précédente municipalité concernant le déploiement des compteurs LINKY et d'autre part que la Préfecture de l'Isère a déclaré l'illégalité de cette délibération qui est actuellement au Tribunal Administratif (T.A).

Le choix de maintenir la délibération signifie que la commune sera conduite à défendre ses arguments devant le Tribunal Administratif. Une telle procédure pourrait faciliter, le cas échéant, l'obtention de financements s'agissant de l'installation de filtres destinés à isoler les compteurs voire le placard qui les contient dans le hall de la Mairie.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de se prononcer sur :

- le maintien de la procédure en cours,
- le déclenchement d'une prise de mesures par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) sur les différents types de rayonnement du compteur LINKY déjà en place,

Vote : Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 2

6- Pesticides

Madame le Maire rappelle l'historique de l'arrêté qui a été pris par la précédente municipalité concernant l'interdiction générale d'utiliser des pesticides sur la commune.

Elle souligne l'illégalité de cet arrêté qui n'entre pas dans le champ de compétences du Maire. La position de Madame le Maire serait d'abandonner cet arrêté général et de constituer un dossier (avec des analyses et des preuves) afin de prendre un arrêté d'interdiction ciblé sur un périmètre précis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir l'arrêté et de poursuivre la procédure devant le T.A.

Vote : Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 3

Questions diverses :

7- Intergénération'Action

La manifestation organisée par le Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le samedi 12 septembre 2020 sous réserve des préconisations gouvernementales liées à l'évolution du COVID-19.

8- Croq'N roll

Madame le Maire précise que le camion Croq'N roll dispose de toutes les autorisations nécessaires pour stationner le long de la RD1075 (au niveau du parking de Chalabaud).

La commune restera vigilante quant aux ordures générées par l'activité du camion Croq'N roll.

9- Déchets

Une discussion s'engage sur la gestion des déchets et des dépôts sauvages le long de la route départementale.

Le conseil municipal décide d'informer la Communauté de Commune du Trièves et le Département de l'Isère que dorénavant, l'employé communal ne ramassera plus les ordures jonchant la route départementale traversant la commune.



10- Camping

Madame le Maire expose les difficultés rencontrées actuellement au camping : la fréquentation de la piscine et la continuité de service en l'absence du gérant notamment lors de la suspension de l'accueil à la réception du camping le mardi jusqu'à 18 heures.

Des solutions doivent être recherchées rapidement avec le fermier. La sécurisation de la piscine constitue une priorité.

Madame le Maire informe qu'elle recevra le fermier titulaire du contrat d'affermage dans la semaine à venir afin d'évoquer avec lui différentes solutions envisagées pour résoudre ces problèmes.

11- TIG

Une personne native du village est condamnée à 70 heures de Travail d'Intérêt Général (TIG). Le conseil municipal décidant de soutenir l'effort de réinsertion engagé, accepte que les « TIG » soient effectuées au sein de la commune avec l'employé communal sous l'encadrement d'un adjoint.

Madame le Maire précise que cette aide ne lui sera accordée qu'une seule fois et qu'il doit saisir cette opportunité pour se réinsérer. Elle lui fera part de la décision du Conseil Municipal lors d'un futur entretien.

12- Convention APSAL

Pour des raisons liées à son activité principale, Christian DIENOT ne souhaite pas renouveler son contrat avec la commune sauf pour effectuer ponctuellement des travaux d'élagage.

Divers

Bernard ALBERELLI fait le point sur les différents travaux engagés et à réaliser.

Il demande qu'on le prévienne sur l'état des routes et des chemins, notamment ceux dégradés qui nécessitent du PATA.

13- Prochain conseil municipal

Mardi 04 août 2020 à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 18 h 40 se termine à 22 h 25.